

<https://ricochets.cc/Manifestations-sont-legitimes-ce-sont-les-prefets-qui-sont-illegaux-illegitimes-a-interdire-et-destituer.html>



Les manifestations sont légitimes : ce sont les préfets qui sont illégaux, illégitimes, à interdire et destituer

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 26 novembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

En France, les préfets sont parfaitement à l'image du pouvoir étatique centralisé, personnalisé, bureaucraté, anti-démocratique, répressif, obtu, inhumain, froid et prisonnier de la logique capitaliste.

Après la sinistre chasse aux exilés, journalistes et contestataires place de la République à Paris lundi dernier, dernier exemple en date :

4 URGENT 4

La préf interdit la #MarcheDesLibertés parisienne de samedi, pour raisons sanitaires. Mais accepte... un rassemblement statique place de la République.

Énorme foutage de gueule !

Voici la très belle réponse de la coordination Stop Loi Sécurité Globale.

Samedi, nous avons réellement rendez-vous avec l'Histoire. De notre nombre, de notre force, de notre courage, de notre rage dépendra l'avenir de notre société et la possibilité d'y vivre encore libres.

- ▶ Belle réponse de la « Coordination Stop loi Sécurité Globale » :

Lettre de la Coordination pour la Marche des libertés à Monsieur Lallement

Monsieur le Préfet de Police de Paris,

Vous avez décidé sans raison valable d'interdire la Marche des libertés qui doit se tenir samedi prochain à 14H00 de la place de la République à la Place de la Bastille. Ce faisant vous avez décidé d'interdire la liberté.

Nous avons décidé de la faire. Nous irons et nous marcherons pour défendre cette liberté. Parce que l'Histoire nous regarde. Parce que le monde nous regarde. Et que nous avons décidé de porter cette responsabilité.

Nous savons l'absence d'humanité dont vous avez fait preuve en ordonnant de détruire les abris d'exilés. Vous n'avez pas sourcillé quand ils se sont retrouvés sous les coups de votre police. Vous n'avez pas dit mot quand les journalistes ont été battus et menacés de mort. Votre silence vaut-il consentement ?

Nous savons les risques que nous prenons. Nous avons déjà vu comment les vies de tant de femmes et d'hommes qui tentaient d'exprimer cette liberté ont été mutilées et détruites. Nous acceptons de prendre ce risque parce que ce pour quoi nous nous battons dépasse les risques que nous prendrons.

Nous ne nous rendrons pas non plus à l'invitation de Monsieur le premier ministre. Votre interdiction ne le permet plus. Nous aurions souhaité un dialogue républicain. En interdisant cette liberté vous nous avez privé de ce dialogue auquel nous souhaitons nous prêter.

Le dialogue social, la démocratie, c'est tout ce à quoi nous, journalistes, réalisateurs, citoyens nous aspirons. Vous n'en voulez pas. Nous la défendrons.

Nous vous donnons rendez-vous samedi place de la république, pour marcher avec nous pour les libertés.

La Marche des Libertés

Coordination Stop Loi Sécurité Globale

Réponse à Lallement de la "Coordination Stop loi Sécurité Globale Nous aspirons à la démocratie

On constate tous les jours l'ignoble pouvoir centralisé, autoritaire, et archi-abusif des préfets, qui par exemple ont tout pouvoir concernant les dossiers environnementaux. Sans aucun contre pouvoir, ils tranchent très souvent à l'encontre des avis négatifs émis par divers organismes institutionnels consultatifs, ils tranchent très souvent sans vergogne en faveur des projets inutiles industriels petits ou gros en s'asseyant sur les avis éclairés fournis pourtant par d'autres services étatiques. Logique, l'Etat ne peut pas s'opposer vraiment à la marche de la civilisation industrielle vu qu'il en fait pleinement partie. Seuls recours, les longs procès après coup et les Zads. Et la plupart des fonctionnaires n'osent pas trop moufter de peur pour leur carrière.

Ce terrorisme d'Etat organisé et planifié vise à généraliser l'autocensure et la contestation virtuelle

Les manifestations sont légitimes : ce sont les préfets qui sont illégaux, illégitimes, à interdire et destitués

Les préfets ont aussi tout pouvoir pour les manifestations et rassemblements sur l'espace public. Quand ils décident d'interdire une manif au dernier moment comme à Valence la semaine dernière, ou d'inventer n'importe quoi pour faire peur et justifier à l'avance de la répression, il n'y a aucun moyen de contestation sérieux.

Les préfets inventent n'importe quel prétexte pratique et à géométrie variable, covid-19, risque d'attentats, risques de troubles à l'ordre public, pour interdire les manifestations qu'ils ont envie d'interdire.

Nous seulement le pouvoir se contrefout de ce qui est exprimé lors des manifs, mais à présent il veut de plus en plus les interdire, ou à défaut les contrôler, les mettre sous cloches par l'intimidation policière, les nasses mobiles, les gaz, les mutilations, les arrestations, les coups, les menaces... **Ce terrorisme d'Etat organisé et planifié vise à généraliser l'autocensure et la contestation virtuelle.**

Le pouvoir ne veut pas que les manifs se transforment en blocages et en émeutes, parce que ça donnerait de la force aux contestations et que ça perturberait un peu l'économie.

Le pouvoir a peur de tout début d'autonomisation vis à vis de lui et de ses officines, car il sait que ça pourrait être le début de sa fin

Et puis, on l'a vu avec la (mauvaise) gestion autoritaire-sécuritaire liberticide de la pandémie, **un régime autocratique a peur de tout ce qui pourrait lui échapper, de ce qui pourrait déborder, ridiculiser le pouvoir**, il a peur de tout début d'autonomisation vis à vis de lui et de ses officines, **il a peur qu'on se rende compte qu'il est plus nuisible qu'autre chose et qu'on pourrait se passer de lui**, car il sait que ça pourrait être le début de sa fin, donc il se doit, par tous les moyens, y compris les plus brutaux, de tuer dans l'oeuf tout début de subversion hors les clous et hors les divers organismes (grands débats, syndicats et partis réformistes) mandatés pour que ça reste « bon enfant » et « pacifiste », que la contestation en reste à quémander sur des points réduits au lieu qu'elle veuille chambouler profondément les bases.

Les préfets ont tout pouvoir sur les forces de l'ordre, sur les maires, sans regard ni contrôle populaire, etc. Comme la noblesse d'antant, pire ?, ils sont l'expression pure de la tyrannie sur les provinces du Roy.

Les préfets, représentants uniques de l'Etat, sont à l'image de l'oligarchie élective tyrannique qui prétend gouverner le pays, ce sont des potentats locaux, des relais de la tyrannie et de la verticalité absolue du pouvoir.

- Pour aller plus loin dans l'analyse historique et politique de la fonction préfectorale : [Le préfet : un instrument de domination devenu outil de dialogue ?](#)

(...) La loi du 28 pluviôse an VIII instituant la fonction préfectorale constitue indiscutablement l'un des monuments juridiques de l'histoire de France. Souhaitant rompre avec les désordres révolutionnaires, cette législation a frappé l'historiographie française qui l'a uniformément consacrée au rang de fondement de l'organisation administrative contemporaine

(...)

La question de la gestion administrative territoriale/[8] n'était pas une innovation de cette période, loin de là. Depuis la présence romaine jusqu'aux dernières années de la monarchie des Bourbon, les structures de pouvoir ont toujours cherché les modalités institutionnelles optimales pour s'assurer du contrôle de leurs terres. Des comtes carolingiens aux intendants d'Ancien Régime/[9], la présence accrue des agents publics marque la permanence d'une volonté centralisatrice visant à incarner la souveraineté territoriale de l'Etat français.

Dès lors, à l'image de ses prestigieux devanciers, le préfet incarne organiquement et matériellement une approche très « verticale »/des liens entre le centre administratif et sa périphérie/[11]. A ce titre, il peut aujourd'hui encore être défini comme le « dépositaire unique de l'autorité de l'Etat dans le département... ayant la haute main sur l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat dans le département... et assurant le contrôle administratif des collectivités territoriales du département. »



Le préfet Lallement et illégitime, à destituer, virer, dégager, comme tous les autres Lallement est l'archétype parfait du fidèle serviteur de l'Etat, des institutions antidémocratiques en place et du Capital, on devrait lui décerner une médaille

Dans le système anti-démocratique pyramidal en place, lié à l'économie capitaliste, centralisé, brutal et méprisant, il est parfaitement logique que les préfets soient sur la même ligne, soient un instrument obéissant des institutions, d'autant qu'il sont nommés directement par l'Etat et le tyran en chef de la république des oligarques (le président).

Le préfet de Paris Lallement est l'archétype parfait du fidèle serviteur de l'Etat, des institutions antidémocratiques en place et du Capital, on devrait lui décerner une médaille.

Quoiqu'en disent les politicards, les juristes alignés et les éditocrates de cours, sans démocratie réelle, les institutions, les lois, les agents qui les exécutent, et donc les préfets, sont illégitimes, donc illégaux, donc à interdire, à destituer, à dégager.

Ce ne sont donc pas les manifestations légitimes qu'il conviendrait d'interdire, mais bien les préfets car ils s'arrogent en permanence un pouvoir illégitime.

La destitution des préfets ne serait qu'un joli début, une cerise, mais c'est bien tout le millefeuille qu'il faudrait se goinfrer.

Non seulement virer les gouvernements, affaiblir un max l'Etat, mais surtout se débarrasser du capitalisme et de son monde mortifère.

Armand